

Wagons affectés de manière fixe (WAF)

Wagons affectés de manière fixe (WAF)

Dispositions

Entrée en vigueur le 1.1.2024

1 Généralités

CFF Cargo affecte de manière fixe des wagons au client en contrepartie de la promesse d'un nombre minimum de transports ou d'un accord sur un chiffre d'affaires minimum durant la période convenue conformément au chiffre 2. Si les transports n'atteignent pas le nombre minimum convenu par contrat ou le chiffre d'affaires minimum convenu avec les wagons affectés de manière fixe durant la période contractuelle, le client versera à CFF Cargo une indemnité pour transport manqué conformément au chiffre 4.

Tous les dommages survenant lors du chargement et du déchargement sont à la charge du client avec lequel l'affectation fixe des wagons a été convenue par contrat. Tous les dommages dus à des chocs résultant de l'exploitation ferroviaire sont à la charge de CFF Cargo.

Il incombe au client de gérer les wagons affectés de manière fixe vides après le déchargement. Le tarif pour le transport des wagons vides doit faire l'objet d'un contrat distinct.

L'entretien des wagons et des éventuels équipements spéciaux relève de la responsabilité de CFF Cargo. Lorsque des wagons affectés de manière fixe doivent être amenés à l'atelier, CFF Cargo fournit, dans la mesure du possible, des wagons de remplacement. CFF Cargo n'est pas tenue de verser des dommages-intérêts en cas d'impossibilité de mettre des wagons de remplacement à disposition.

Des équipements spéciaux peuvent être montés sur les wagons affectés de manière fixe, à la charge du client. Ces équipements doivent être techniquement acceptés par le service technique des wagons de CFF Cargo avant le début des transports. Une fois acceptés, les équipements spéciaux ne peuvent être modifiés qu'après consultation du service technique des wagons de CFF Cargo. À l'issue de l'affectation fixe, le client devra payer le démontage des équipements spéciaux.

2 Période considérée

Les affectations fixes de wagons sont conclues pour une période définie avec le client et consignée dans l'accord client.

Indépendamment de l'ensemble de la période considérée, les wagons affectés de manière fixe sont consignés sur une base annuelle et sur une base trimestrielle dans l'accord client.

3 Convention sur les quantités de wagons affectés de manière fixe

Des quantités minimales de wagons affectés de manière fixe doivent être définies conformément aux «Dispositions sur les quantités convenues» actuellement en vigueur. Si les wagons affectés de manière fixe ne sont pas attribués à toutes les relations découlant de l'accord client, les relations concernées sont explicitement identifiées par la mention «WAF».

Wagons affectés de manière fixe (WAF)

4 Quantité manquante/montant lié à la quantité manquante

L'exactitude de la quantité manquante payante est vérifiée chaque année au 31 décembre par CFF Cargo, puis facturée, indépendamment de la période considérée pour laquelle une affectation fixe de wagons a été convenue dans l'accord client.

Le montant à payer pour chaque unité manquante est défini et consigné dans l'accord client.

5 Taxe de stationnement

Les wagons à affectation fixe sont exonérés de la taxe de stationnement. Les éventuels frais de voie sont à la charge du client.

6 Chiffres clés concernant les wagons affectés de manière fixe

Les termes et conditions de l'affectation fixe de wagons, comme

- le type de wagon,
- le nombre de wagons,
- la gare d'origine et de chargement,
- le nombre minimum de transports par wagon,
- le montant lié à la quantité manquante,

sont régis par l'accord client.

7 Manuels d'utilisation pour les types de wagon

Les instructions d'exploitation en vigueur s'appliquent à l'exploitation des wagons et sont accessibles sous le lien suivant sur le site Internet de CFF Cargo :

<https://www.sbbcargo.com/de/kundencenter/dokumente/bedienerhandbuecher-wagentypen.html>

Le client est responsable de s'assurer que lui et ses assistants ou tiers autorisés connaissent ces manuels et que les wagons sont utilisés conformément à ces manuels.

8 Versions linguistiques

La version allemande la plus récente du document fait foi. La traduction en français et en italien n'a qu'un caractère informatif.